



AILE PARLEMENTAIRE  
DU BLOC QUÉBÉCOIS

# FICHE TECHNIQUE

## DES MESURES POUR AIDER LES SECTEURS MANUFACTURIER ET FORESTIER

Le Bloc Québécois demande des mesures adaptées aux besoins des secteurs manufacturier et forestier du Québec, ce qui veut dire :

- 1 La mise en place d'un programme de garanties de prêt pour aider les entreprises à se moderniser;
- 2 L'élargissement des types de dépenses admissibles, par exemple en y incluant les coûts d'obtention de brevets ou les coûts de la formation du personnel appelé à œuvrer sur des projets innovants;
- 3 Rendre remboursable le crédit d'impôt à la R&D pour que les entreprises puissent en bénéficier même si elles n'en sont qu'à l'étape du développement et qu'elles ne font pas encore de profit;
- 4 L'annulation des coupes imposées au programme Partenariat technologique dans le soutien au développement de l'industrie aérospatiale;
- 5 Remettre ce même programme disponible pour tous les secteurs de pointe que les conservateurs ont laissé sans soutien (pharmaceutique, optique, matériel de production, technologies environnementales, nouveaux matériaux, etc.) dans le but de soutenir la recherche et le développement de nouveaux produits;
- 6 Remettre en place un programme de soutien à la diversification des économies régionales frappées par la crise forestière, c'est-à-dire un programme inspiré de celui que les conservateurs ont éliminé à l'automne 2006;
- 7 Offrir un crédit d'impôt remboursable à tout jeune diplômé qui s'établit en région pour y occuper un emploi dans son domaine;

- 8 Offrir des incitations fiscales pour stimuler l'investissement et la croissance dans les entreprises de transformation;
- 9 Mettre en place un programme de soutien au développement des activités de production d'énergie et d'éthanol par l'utilisation des résidus forestiers;
- 10 Permettre aux travailleurs de déposer des plaintes auprès du Tribunal canadien du commerce extérieur;
- 11 Moderniser les lois commerciales pour mieux protéger les entreprises contre la concurrence déloyale;
- 12 Utiliser les pouvoirs conférés en vertu de la Loi sur l'investissement pour n'autoriser que les prises de contrôle qui sont vraiment bénéfiques pour l'activité manufacturière;
- 13 Mettre en place des politiques spécifiques pour les secteurs industriels qui vivent des défis particuliers :
  - Par exemple, pour les industries traditionnelles frappées par l'explosion des importations chinoises comme les fabricants de textiles, de vêtements, de meubles ou de biens de consommation en général, une série de mesures pour soutenir leur adaptation et leur modernisation accélérées, couplées à une utilisation agressive des mesures de sauvegarde pour leur dégager les quelques années dont elles ont besoin pour opérer le virage.
  - Pour l'aéronautique, élever le soutien gouvernemental au même niveau que celui de nos concurrents, ce qui implique des investissements importants dans la recherche et le développement de nouveaux produits, des programmes sur mesure permettant aux PME de l'aéronautique de faire leur place dans le marché des fournisseurs et un bien meilleur financement des contrats de vente. Notons que pour l'essentiel, il s'agit d'investissements; pas de subventions.
  - La même logique, bien qu'avec des mesures parfois différentes, s'applique à l'ensemble de nos industries de pointe.